



## Déclaration orale de la FIACAT et de l'ACAT RDC

### Point 10 – Dialogue interactif sur la République démocratique du Congo

#### *41<sup>ème</sup> session du Conseil des droits de l'Homme*

Merci Monsieur le Président,

Si les élections présidentielles et législatives du 30 décembre 2018 ont constitué un tournant important pour la République démocratique du Congo, le nouveau Président et son gouvernement sont toujours confrontés à des défis majeurs pour garantir le respect des droits humains dans le pays. La lutte contre l'impunité doit notamment être au cœur de son mandat. A l'instar de ce qui a été recommandé par l'équipe d'experts internationaux sur la situation au Kasai, plusieurs autres violations graves des droits humains durant la période électorale doivent encore être adressées.

Ainsi, des enquêtes impartiales, indépendantes et approfondies doivent être menées sur les incendies criminels en marge des manifestations du 16 et 19 septembre 2016 dirigés contre les sièges de plusieurs partis politiques et le lycée Madame de Sévigné à Kinshasa et ayant entraîné plusieurs morts et blessés.

Il est également primordial de lutter contre l'impunité des violations des droits humains de décembre 2018 dans le territoire de Yumbi, en province du Mai-Ndombe. D'après une enquête du Bureau conjoint des Nations Unies aux droits de l'Homme (BCNUDH), les affrontements interethniques entre les communautés Batende et Banunu auraient engendré au moins 535 morts et 111 blessés et la destruction ou le pillage d'au moins 967 bâtiments, principalement des habitations, mais également 14 églises, 17 écoles et 5 centres de santé. Ces violences auraient également occasionné le déplacement massif d'au moins 16,000 habitants du territoire de Yumbi d'après les chiffres du Haut-Commissariat aux réfugiés. Une enquête a été ouverte par la justice militaire bien qu'il s'agisse de conflits interethniques impliquant majoritairement des civils et que celle-ci ne dispose pas des moyens nécessaires pour mener à bien cette enquête.

Les autorités congolaises doivent donc veiller à poursuivre leurs efforts pour conduire des enquêtes indépendantes et impartiales sur ces violations, poursuivre et condamner leurs auteurs proportionnellement à la gravité de leurs actes et garantir le droit à réparation des victimes.

Enfin, la communauté internationale doit continuer de soutenir le gouvernement congolais pour lutter contre l'impunité en veillant notamment à ce que les violations graves des droits humains soient adéquatement documentées.

Je vous remercie.